Fédération des Confréries des Régions de France

Membres du Bureau - Chargés de Missions
Présidents des Régions et Suppléants

Président
Michel DEVOT
4 rue des Edelweiss
77111 Solers

Procès-verbal d'activité du conseil d'administration du 08 Novembre 2023 à Dijon.

……

Préambule : L'objectif de CA est d'informer et d'échanger de manière constructive sur l'évolution des dossiers majeurs en cours et à venir de la FCRF.

Remerciements : Nous tenons à remercier l'équipe de la Cité Internationale de la gastronomie de la mise à disposition des locaux, et de l'accueil réservé.

Travaux :

9h30 : Café d'accueil et émargement des présences.

10h05 : Ouverture des Travaux, en présentiel et en Visio. Mot d'introduction de Mme la directrice de la Cité Internationale de la Gastronomie Mme Bucerello.

10h15 : Présentation de Mr Durand, élu de Dijon Métropole en charge des dossiers alimentation, agriculture et patrimoine culturel. L'élu nous informe de sa grande satisfaction de nous accueillir pour notre assemblée générale FCRF d'Avril 2024, dont la date reste à confirmer.

Mot du Président Michel Devot sur la FCRF, présentation des membres présents et descriptif des fonctions de chacun selon les grades et qualités. L'intervention de notre président se veut fédératrice, avec un fort esprit mobilisateur. L'implication doit venir de tous et remonter vers le bureau afin d'orienter les choix des dossiers vers le CA qui validera ou non.

Le déroulé de la séance s'organise selon la présentation powerpoint de l'ordre du jour. Cf dossier joint

10h40 : Nous convenons à l'unanimité du besoin impératif de protéger le logo, le nom de la FCRF, le sigle et le nom de domaine du site internet auprès de l'INPI. L'adoption d'une charte graphique ainsi qu'une structuration des mails (objet, titre) sera mise en place afin d'éviter des allers-retours trop nombreux et improductifs rendant difficile le tri et la communication entre tous. Une présentation des dépliants (flyers) est effectuée par Michel Miersman, qui nous réalise également une synthèse de travaux sur la défiscalisation. Différentes positions sont évoquées, par les uns et les autres, nécessitant un approfondissement des textes et applications auprès d'un avocat fiscaliste ou juriste en droits des Associations, fédérations et fondations. Chaque région devra vérifier dans ses statuts si les notions d'activités culturelles et loi 1901 sont bien fixés statutairement pour bénéficier d'une défiscalisation potentielle.

Autre point, il est fixé le montant de 32 euros par repas et 75 euros de nuitée pour le remboursement lors de déplacements inhérents à présence FCRF. Le barème de référence national de défiscalisation sera réel sur les déplacements en avion, en train, pour les stationnements et péages.

Les échanges sont constructifs, lecture intégrale avec reprise point par point, enregistrement des modifications, et consensus trouvés par échanges verbaux.

Alain Huet, trésorier a sollicité un vote pour accepter de faire de ce système de défiscalisation.

Le principe de l'appliquer est voté à l'unanimité, après quelques remarques au niveau des montants liés à l'hébergement.

Dossier VIG : il est rappelé que le stand sur le salon fut offert par la directrice du VIG. L'implication de Jean-Pierre Gimbert et de Michel Miersman est souligné, malgré les difficultés organisationnelles, météorologiques et financières. Ce fut une belle réussite relationnelle, mais beaucoup plus compliqué pour la mise en avant de nos propres confréries régionales et la mise en avant de nos produits.

Prochaine édition en septembre 2024 ? Oui probablement, mais sans Forum International (qui ne nous concerne pas car tous les 2 ans et JO 2024).

Il nous faudra rééquilibrer entre le National FCRF et la mise en avant des Régions. Réadapter notre présence au village en fonction des attentes de chacun est l'objectif.

Dossier UNESCO : Le projet avance bien, suivi par Bruno Carnez, l'obtention du PCI est une première victoire, le soutien de la FCRF est affiché. Les confréries doivent se rapprocher de leurs régions de tutelle pour s'y faire référencer, en signant la charte pour pouvoir utiliser le Logo PCIF

Dossier CESER : Le projet est en traitement dans les préfectures de Régions, suivi par Alain Huet en relation permanente avec Dominique Vienne coordinateur des Ceser. Il est demandé aux présidents de régions de relancer les secrétaires généraux aux affaires régionales. L'objectif étant d'intégrer les commissions 1 et/ou 3.

Dossier Diplôme Jeune : Dossier à préciser, avec le concours de tous, il est demandé des éléments de réflexion afin de bâtir une stratégie de projet cohérente. Mr Didier Bobrie travaillera sur cette commission jeunesse en lien avec Michel Devot.

Dossier WEBTV : Dossier présenté par Nadine de l'hôpital, la plateforme prends forme, une première vidéo est en ligne. Intitulée « La route des terroirs », elle sera complétée au fur et à mesure des sujets.

Ensuite, Alain Claude Huet, passe au rapport financier, et à l'établissement du budget prévisionnel 2024.

- Présentation des comptes et formulaires de gestion par Alain HUET, Trésorier.

Dossier Site WEB et Base de données : Benoît PAUTRAT demande aux présidents de régions de bien vouloir lui fournir les noms d'un correspondant WEB régional et d'un correspondant BDD pour le suivi précis des confréries au niveau régional. Revenir par mail avec ces deux noms :

Pautrat.benoit@orange.fr

Le projet consiste à harmoniser sur le site national l'ensemble des régions et à établir des liens directs vers les sites régionaux. Une vitrine des chapitres nationaux sera créée avec toute la visibilité qui s'impose.

12h30 : Fin des travaux et remerciements aux présents de la visio encore perfectible !

13h00 : Pause déjeuner à la brasserie de la Cité Internationale de la Gastronomie, puis visite pour ceux qui le souhaitent de la Foire Internationale de la Gastronomie sur invitations de Mr Poyer, organisateur de cette journée que nous remercions vivement.

Le Secrétaire Général
Benoit PAUTRAT

Le Président
Michel DEVOT

Tél. 01 64 06 77 72 – Port. 06 08 73 92 07
Site : www.conseil-francais-confreries.fr
Mail : president@confreries-coordination-idf.fr
SIRET 49156924000014. Banque Crédit Mutuel Grands Comptes Paris